



Certification en langue allemande - niveaux A2 / B1 - Session 2021

publié le 04/03/2021

La **Certification en langue allemande** pour l'obtention du **Deutsches Sprachdiplom 1** (niveau B1 du CECRL, Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues), est un examen qui, en cas de réussite, permet d'attester un niveau de compétence reconnu dans tout l'espace européen. Introduite en 2006, cette Certification est le fruit d'un partenariat étroit entre la KMK (Conférence des Ministres de l'Éducation de la République Fédérale d'Allemagne) et le Ministère de l'Éducation Nationale.

Elle est gratuite et s'adresse aux élèves volontaires qui souhaitent voir valider leurs compétences en allemand. Elle concerne prioritairement les élèves de seconde LV1 ou LV2 des lycées publics ou privés sous contrat, mais elle est également proposée aux élèves de 3e.

Cette année, **11 élèves** des classes de 3e1, 3e2 et 3e3 ont souhaité passer les épreuves écrites et orales de la Certification.

Il s'agit de : **Lilyrose Bard, Gabriel Bassereau, Manon Boissay, Pierre Boquis, Nathan Borie—Harel, Cyprien Campes, Victor Canard, Maïna Lailier, Tom Marieau, Justine Molle et Julien Ollivry.**

Les épreuves écrites nationales se dérouleront **mercredi 10 mars 2021, de 9 heures à 12 heures** et consisteront en :

- une épreuve de compréhension orale
- une épreuve de compréhension écrite
- une épreuve d'expression écrite .

Les épreuves orales se tiendront dans l'établissement le **vendredi 26 mars 2021.**

Bon courage à nos onze élèves !

Und viel Erfolg !



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.